

527 822 738 RCS LA ROCHE SUR YON

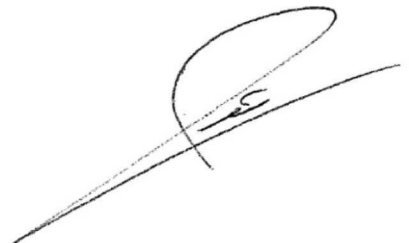
A.P.R.S. CUISINES

**Siège social : avenue Aliénor d'Aquitaine
85000 LA ROCHE SUR YON**

COMPTES ANNUELS
AU 31 AOUT 2022

Copie certifiée conforme

La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a small mark.

AP

SAS APRS

2022

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS APRS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 1 257 759 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 87 211 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis conformément au règlement n°2022-01 du 11 mars 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	140 000			140 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 000	1 209		5 209
Immobilisations incorporelles	144 000	1 209		145 209
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 114	1 155		2 270
- Installations générales, agencements aménagements divers	111 069	243 317		354 385
- Matériel de transport	2 810	16 000		18 810
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	70 532	17 999		88 531
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	185 524	278 471		463 995
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21 946		3 455	18 492
Immobilisations financières	21 946		3 455	18 492
ACTIF IMMOBILISE	351 470	279 680	3 455	627 696

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 209	278 471		279 680
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 209	278 471		279 680
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			3 455	3 455
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			3 455	3 455

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2022
Éléments achetés	140 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	140 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 000	191		4 191
Immobilisations incorporelles	4 000	191		4 191
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	497	256		754
- Installations générales, agencements aménagements divers	89 237	6 422		95 659
- Matériel de transport	1 256	1 680		2 937
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 720	14 219		60 939
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	137 711	22 577		160 289
ACTIF IMMOBILISE	141 711	22 769		164 480

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 365 971 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	18 492		18 492
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	164 616	164 616	
Autres	180 003	180 003	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 860	2 860	
Total	365 971	347 479	18 492
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	3 455		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	238
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	81 756
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	667
Total	82 661

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 576 772 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	268 911	21 028	173 763	74 121
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 969	179 969		
Dettes fiscales et sociales	94 632	94 632		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 336	32 336		
Autres dettes (**)	924	924		
Produits constatés d'avance				
Total	576 772	328 888	173 763	74 121
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	36 613			
(**) Dont envers les associés	610			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 610 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	13 490
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CREDIT	136
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	13 576
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	4 322
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	3 841
Total	35 364

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 860		
Total	2 860		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	34 374
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	34 374
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				48 142	48 142
Cumul exercices antérieurs				11 249	11 249
Dotations de l'exercice				6 745	6 745
Amortissements				17 994	17 994
Cumul exercices antérieurs				11 780	11 780
Exercice				7 227	7 227
Redevances payées				19 007	19 007
A un an au plus				9 899	9 899
A plus d'un an et cinq ans au plus				23 956	23 956
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				33 855	33 855
A un an au plus				230	230
A plus d'un an et cinq ans au plus				289	289
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				519	519
Montant pris en charge dans l'exercice				8 730	8 730

**AFIGEC Levallois**

26-28 rue Marius Auphan
92300 Levallois-Perret
Tél : + 33(0)1 41 49 06 66

AFIGEC Lisieux

51 boulevard Sainte-Anne
14100 Lisieux
Tél : +33(0)2 31 31 17 93

AFIGEC Deauville

11 bis, avenue de la République
14800 Deauville
Tél : +33(0)2 31 81 52 04

AFIGEC Dives-sur Mer

Pont de Cabourg
14160 Dives-sur-Mer
Tél : + 33(0)2 31 24 70 11

AFIGEC Le Havre

32 rue Pierre Brossolette
76600 Le Havre
Tél : +33(0)2 32 74 06 60

AFIGEC Honfleur

5 allée Fontaines St Léonard
14600 Honfleur
Tél : +33(0)2 31 89 40 52

AFIGEC Lyon

112 rue Garibaldi
69006 Lyon
Tél : +33(0)4 87 65 31 21

527 822 738 RCS LA ROCHE SUR YON

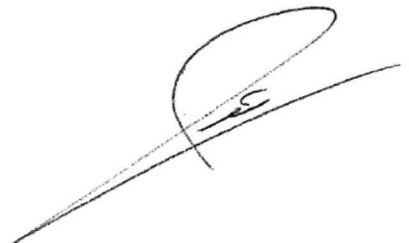
A.P.R.S. CUISINES

**Siège social : avenue Aliénor d'Aquitaine
85000 LA ROCHE SUR YON**

COMPTES ANNUELS
AU 31 AOÛT 2022

Copie certifiée conforme

La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke.

AP

SAS APRS

2022

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2022	Net 31/08/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 209	4 191	1 018	
Fonds commercial (1)	140 000		140 000	140 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 270	754	1 516	617
Autres immobilisations corporelles	461 725	159 535	302 190	47 196
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	18 492		18 492	21 946
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	627 696	164 480	463 216	209 759
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	64 457		64 457	40 081
Avances et acomptes versés sur commandes	3 715		3 715	3 103
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	164 616		164 616	153 949
Autres créances	180 003		180 003	54 073
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	378 892		378 892	452 992
Charges constatées d'avance (3)	2 860		2 860	3 606
TOTAL ACTIF CIRCULANT	794 543		794 543	707 803
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 422 239	164 480	1 257 759	917 562
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/08/2022	31/08/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	166 267	87 581
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	87 211	178 687
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	264 478	277 267
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	268 911	5 389
Emprunts et dettes financières diverses (3)	610	555
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	416 509	373 641
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 969	115 336
Dettes fiscales et sociales	94 632	140 489
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 336	
Autres dettes	314	4 885
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	993 281	640 295
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 257 759	917 562
(1) Dont à plus d'un an (a)	247 884	5 389
(1) Dont à moins d'un an (a)	328 888	261 265
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**AFIGEC Levallois**

26-28 rue Marius Aufan
92300 Levallois-Perret
Tél : + 33(0)1 41 49 06 66

AFIGEC Lisieux

51 boulevard Sainte-Anne
14100 Lisieux
Tél : +33(0)2 31 31 17 93

AFIGEC Deauville

11 bis, avenue de la République
14800 Deauville
Tél : +33(0)2 31 81 52 04

AFIGEC Dives-sur Mer

Pont de Cabourg
14160 Dives-sur-Mer
Tél : + 33(0)2 31 24 70 11

AFIGEC Le Havre

32 rue Pierre Brossolette
76600 Le Havre
Tél : +33(0)2 32 74 06 60

AFIGEC Honfleur

5 allée Fontaines St Léonard
14600 Honfleur
Tél : +33(0)2 31 89 40 52

AFIGEC Lyon

112 rue Garibaldi
69006 Lyon
Tél : +33(0)4 87 65 31 21

A.P.R.S. CUISINES
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : avenue Aliénor d'Aquitaine,
85000 LA ROCHE SUR YON
527 822 738 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 FEVRIER 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2022 s'élevant à 87 210,89 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice87 210,89 euros

A titre de dividendes60 000,00 euros

Soit 60 euros par action

Le solde27 210,89 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 193 477,93 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 59 940 euros.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} mai 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables

célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2019 :

20 000 euros, soit 20 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 20 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 19 980 euros

Exercice clos le 31 août 2020 :

30 000 euros, soit 30 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 30 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 29 970 euros

Exercice clos le 31 août 2021 :

100 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100,00 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 99 900,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 février 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président
Antoine PAIN**

